

VERSIFICATION.—1er Narcisse Desgagnés, 2e Charles Vézina, 3e Joseph Têtu-Bertrand, 4e Martial Pelletier, 5e Silvio Pelletier, 6e Auguste Guy, 7e Léonard Benoit.

METHOD.—1ers Alphonse Virois et Téléphore Roy, 3e Onésime Thibault, 4e Léonce Vézina, 5e Alexis Antel, 6e Edouard Bernier, 7e Arsène Hudon, 8e Enée Rouleau.

COURS COMMERCIAL.

QUATRIEME CLASSE.—*Matières enseignées en français*: 1er Georges Lamontagne, 2e Georges Cloutier, 3e Georges Lizotte, 4e Philémond Desrosiers, 5e Hector Proulx, 6e Henri Garon, 7e Arthur Pelletier.—*Matières enseignées en anglais*: 1er Georges Cloutier, 2e Georges Lizotte, 3e Georges Lamontagne.

TROISIEME CLASSE.—*Matières enseignées en français*: 1er Auguste Guy, 2e David Pelloin, 3e Victor Vézina, 4e Louis Deschênes, 5e Paul Downey, 6e Thomas O'Neil, 7e Thomas Chs Dionne, 8e Johan Aug. Schwartz, 9e Georges Lavoie, 10e Alphonse Lemieux, 11e Joseph Lapointe, 12e Zébo Chenard.—*Matières enseignées en anglais*: 1er Johan Aug. Schwartz, 2e Paul Downey, 3e Auguste Guy, 4e Thos. O'Neil, 5e William Benoit, 6e Louis Deschênes, 7e Joseph Lapointe, 8e David Pellerin, 9e Georges Lavoie, 10e Victor Vézina, 11e Zébo Chenard, 12e Alph. Lemieux.

DEUXIEME CLASSE.—*Matières enseignées en français*: 1er Eudore Roy, 2e Octave Lebrun, 3e Luc Castonguay, 4e Arthur Francœur, 5e Ludger Levesque, 6e Eugène Levesque, 7e Eugène Pelletier, 8e Louis Demers, 9e Philéas Luppinte, 10e Thomas Dionne, 11e Elzcar Hudon, 12e Théodore Bilodeau.—*Matières enseignées en anglais*: 1er Cirico Painchaud, 2e Eudore Roy, 3e Louis Genest, 4e Eugène Levesque.

PREMIERE CLASSE.—1er Armand Proulx, 2e Pantaléon Lallemant, 3e William Johnson, 3e Allyre Genest.

CAUSERIE AGRICOLE

DE L'ELEVAGE DU BÉTAIL DE LA RACE BOVINE.

(Suite.)

Alimentation des veaux après le sevrage.—Voici nos veaux sevrés. Voyons ce qui doit succéder au lait.

Tous les soins de l'éleveur doivent tendre, pour les veaux qu'il nourrit, à leur donner, au moins jusqu'à six à huit mois, un an s'il le peut, une alimentation substantielle sous le plus petit volume possible. Il est aisé de remarquer en effet que, si des aliments d'un fort volume proportionnellement au degré de nutrition qu'ils représentent, sont donnés aux veaux de bonne heure, ceux-ci prendront presque immédiatement un ventre large et pendant qu'ils auront ensuite bien de la peine à perdre, et qui se traduira, le jour où plus tard on les abattra pour la boucherie, en diminution du poids de la viande nette. Cet accroissement trop considérable de l'appareil digestif a presque toujours lieu au détriment de la poitrine qui ne se développe pas ou se développe peu, et risque de rester toujours étroite. Si l'on nourrit, au contraire, d'une manière substantielle, sous un petit volume, les intestins n'étant pas obligés de se détendre outre mesure pour loger une masse de nourriture grossière, le ventre demeurera petit, et le développement se portera sur l'appareil respiratoire: la poitrine deviendra plus ample. Il en résultera, pour toute la durée de la vie de l'animal, une constitution plus robuste et une aptitude plus grande à l'assimilation des aliments, l'engraissement autrement dit. La conséquence à tirer de ce principe, c'est que les veaux sevrés doivent consommer plus de farineux et de bon foin sec, de regain surtout, que de nourriture en vert, dont il faut un beaucoup plus grand volume pour les nourrir

autant, et principalement quand ils ont des trèfles et blé-d'inde fauchés en vert.

Aussi, tout en admettant qu'il y ait avantage pour les jeunes bêtes parvenues de quatre à six mois à être sorties des étables, afin de respirer un air plus pur, et de se fortifier par l'exercice, préférons-nous toujours pour elles jusqu'à huit mois au moins les pâtures où elles ne trouveront pas grand chose à brouter, aux pâturages fournis d'une herbe abondante où elles se feraient en peu de temps d'énormes panses. Il y aurait cependant ici une distinction à faire. La nourriture, toute prise à l'étable avec des farines d'orge, d'avoine, de blé-d'inde ou de pois détrempées, du foin sec, étant plus coûteuse que le pâturage libre, on pourra réserver la première pour les veaux mâles dont on espère pouvoir faire des reproducteurs, et laisser paître un peu davantage les veaux châtrés et les génisses.

Entre huit à dix mois et un an, les bases de la conformation générale de l'animal sont posées. Avec la nourriture économique, c'est à dire le vert, on sera moins exposé qu'immédiatement après le sevrage au développement disproportionné du ventre; qu'on mène donc aux champs ses élèves parvenus à cet âge, si le moment de l'année est favorable; qu'on leur donne à l'étable de la nourriture fraîche suivant la saison. Qu'ils soient nourris abondamment.

Ce n'est pas quand un animal a fini d'accomplir sa deuxième année qu'on est à temps de commencer à le bien nourrir. S'il est resté chétif jusque-là, sans doute il croîtra encore, mais se ressentira toujours d'une alimentation insuffisante dans son jeune âge. On pourrait plutôt, et avec moins d'inconvénients, se montrer parcimonieux vis-à-vis d'une bête de deux ans faits, bien nourrie jusque là, que manquer à fournir une bonne et copieuse nourriture à ses élèves avant ce moment.

Nous renouvelons ici une observation déjà faite plus haut, c'est que ce sont les mâles surtout qu'il convient particulièrement de bien nourrir. Une génisse peut, sans qu'il soit rien compromis, avoir été un peu moins poussée jusqu'à l'époque à laquelle elle devient pleine. Alors, il est vrai, surgit la nécessité de l'alimenter fortement. Non-seulement elle en a besoin pour que son fruit prospère; mais de plus, dès que le pis commence à se former, ce qui indique simultanément le premier travail du développement des vaisseaux lactifères, un accroissement de nourriture contribuera vraisemblablement à favoriser leur élargissement, surtout si, nourrie jusque-là que sobrement, la bête n'a pas encore donné des signes de la disposition à l'engraissement. Il y a donc chance, dans ce cas, que l'augmentation de sa ration tourne principalement au profit de ses facultés lactières.

Nous terminerons ici par quelques considérations sur le régime général.

Pour tous les animaux soumis à l'état de domesticité, l'on cherche en général à conserver le plus possible des habitudes de celui de nature. Il n'est donc pas surprenant que, dans beaucoup de pays où le climat s'y prête, le bétail de race bovine passe une grande partie de l'année sans interruption dans les champs. Ailleurs on mène les troupeaux paître le